

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-495

présenté par

M. Raphan, M. Le Bohec, Mme Calvez, M. Kerlogot, M. Henriët, Mme Piron, Mme Racon-Bouzon, M. Sorre, M. Studer, Mme Brugnera, M. Claireaux et Mme Colboc

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.